

Mot du Président

Naturellement riche d'une exceptionnelle biodiversité, la forêt méditerranéenne assure plus de services que la simple production de bois : Le « Rapport Chevassus » trace la voie d'une approche économique des « services forestiers » avec des évaluations proposées pour les prélèvements (bois, cueillette...), les services de régulation (stockage du carbone, régulation du cycle de l'eau, protection contre l'érosion et l'incendie...), les activités culturelles et récréatives ainsi que pour les différents services éco-systémiques (préservation de la biodiversité...). Cette délicate approche économique relèvera d'un débat politique et sociétal mais cela illustre plus tangiblement la valeur de la forêt selon tous les services qu'elle rend à la société. On ne pourra plus dire que la forêt régionale n'a pas de valeur puisqu'on ne se basera plus seulement sur le bois. C'est finalement la reconnaissance de ce que les membres de Forestour ont découvert il y a des années et qu'ils exercent déjà de leur propre responsabilité.

C'est la question globale de responsabilité du propriétaire qui s'applique à la gestion des peuplements forestiers, la gestion de nos forêts mais aussi finalement à la gestion environnementale. La Charte Forestour établit les principes d'accueil et de gestion durable sur lesquels s'engagent volontairement les propriétaires forestiers adhérents de Forestour : Promouvoir la gestion durable dans le respect de l'éthique forestière est un de nos objectifs. Y accéder en intégrant des critères économiques, humains, touristiques, environnementaux... nous semble aller directement dans l'intérêt du propriétaire forestier responsable. En ce sens et afin de renforcer les échanges entre adhérents, d'apporter conseils et accompagnement à tous les propriétaires forestiers qui le souhaitent, Forestour a organisé en 2010 des journées à thèmes spécifiques, alliant questions forestières et touristiques. Véritables « portes ouvertes » du Réseau, ces « journées du propriétaire » sont des événements uniques en France pour la promotion de la fonction sociale de la forêt.

Complémentaires du Forum annuel (dont la 7^e édition aura lieu le 26 novembre prochain), plus proches des réalités et des préoccupations des propriétaires et de leurs questions, ces réunions ont permis à Forestour de reprendre les bases du Réseau : partager les expériences de forestiers responsables qui osent valoriser leur forêt par l'accueil du public, favoriser les échanges, permettre l'émergence de projets et aussi faire connaître Forestour et les propriétaires engagés auprès des collectivités et mairies pour que chacun ait une meilleure connaissance des acteurs responsables de son territoire.

Jacques Varrone, Président de Forestour

Mot du Président : Responsabilités... -> Page 1

À la une: Le Réseau Forestour

Dossier: A la rencontre des propriétaires qui pratiquent l'accueil du public : -> Page 2

Portraits des 3 rencontres en forêt

Détail des documents de gestion existants pour le propriétaire forestier

Focus sur l'accueil durable avec la rencontre du 23 juin -> Page 3

Fores-Tour d'horizon: -> Page 3

Forêt méditerranéenne CRPF PACA

7^e Forum de la Forêt Privée Ouverte au Public sur les « services forestiers ».

Hum Hum... Humeurs!

On attend vos rubriques à partager !

Planète Forestour: -> Page 4

Assemblée générale du 6 mai 2010

ForestAvenir : opération pédagogique avec Robin des Briques

On a parlé de nous -> Page 4

À la une

Parce que les exemples de terrain sont toujours plus parlants... Le Réseau Forestour a proposé ce printemps 4 'journées du propriétaire' dans des propriétés forestières de la région avec l'appui du CRPF PACA. Quatre adhérents de Forestour nous ont ouvert leurs propriétés pour exposer leurs réalisations forestières et touristiques, leurs projets. Ils nous ont montré, chacun à leur manière, leurs stratégies pour valoriser leurs propriétés par l'intégration de l'accueil du public.

Adhérer à Forestour permet de bénéficier des expériences des membres du Réseau, de mettre en avant ses engagements personnels pour la gestion durable de sa forêt et pouvoir les valoriser auprès du public (liberté d'af-

ficher la Charte, possibilité de faire figurer son activité d'accueil sur le site internet de Forestour...), d'avoir accès aux outils développés pour accompagner le propriétaire dans son projet d'accueil : tels le Livret de conseils en gestion forestière et la Boîte à Outils à l'usage des porteurs de projets touristiques en milieu forestier qui sont de véritables guides pratiques et abordables par tous.

Forestour propose désormais à ses adhérents d'utiliser la démarche EVEIL-Forêt-Tourisme comme accompagnement dans la réflexion de leur projet vers des pratiques de ges-

tion durable dans leur forêt comme dans leur activité d'accueil et/ou de tourisme. C'est une façon de mieux connaître les potentialités de sa propriété selon des critères tels que gestion durable forestière bien sûr mais aussi économies d'énergie, biodiversité, orientations d'achats ou politique salariale... Les propositions d'améliorations sont adaptées aux réalités du propriétaire (selon ses objectifs, contraintes, atouts).

Forestour souhaite proposer cet outil de progrès à la forêt privée pour que chacun puisse adopter à son rythme de bonnes pratiques. Cet outil a été créé en partenariat avec l'association

Citoyens de la Terre par un processus de réflexion et de concertation d'un Groupe Pilote. Pour les propriétaires forestiers volontaires, il suffira d'adhérer à Forestour (dans la limite des places disponibles) pour bénéficier de ce genre d'accompagnement (suivi, évaluation, diagnostic, accompagnement, communication).

Contactez nous !

Le Réseau Forestour 2010 :

+ de conseils,

+ d'échanges et d'expériences d'accueil en forêt

+ d'accompagnement des porteurs de projet

Plus d'informations ?

=> Rubrique « ressources »
du site internet
www.forestour-paca.org

Dossier

A la rencontre des propriétaires forestiers du Réseau Forestour

Bien définir ses objectifs de gestion forestière

Le propriétaire forestier est libre d'envisager toutes les idées possibles pour valoriser sa forêt... il lui suffit de suivre le guide !

Contactez le CRPF pour adopter un document de gestion type Plan Simple de Gestion (PSG) ou des Codes des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)... c'est un acte responsable de la part du propriétaire, obligatoire pour les surfaces de plus de 25ha et qui consiste en un diagnostic poussé de sa propriété forestière (peuplements, potentialité de production de bois, urbanisme, contraintes et servitudes...) suivi d'une programmation des interventions conformes à une gestion durable, et ce à partir des objectifs que le propriétaire aura lui-même défini.

Cela permet de mieux connaître sa forêt (quelle conduite à tenir selon les situations ? quels travaux nécessaires ? quelles obligations ?...) et de gérer facilement sa forêt puisque ces documents planifient et prévoient la gestion (entretien, coupes, travaux...) sur 15-20 ans.

C'est une sorte de « tableau de bord » transmissible à ses héritiers et important pour décrire et connaître ce patrimoine particulier. Adaptés à chaque forêt, il existe autant de Plans Simples de Gestion que de propriétaires alors n'hésitez plus à contacter le Centre Régional de la Propriété Forestière PACA au 04.95.04.59.04 ou paca@crpf.fr

Voir les photos de ces 4 visites ? Trouver des contacts ou des infos ?

Consultez régulièrement le site internet de Forestour sur www.forestour-paca.org

Prévoir et envisager l'accueil du public et le tourisme en forêt avec Forestour en suivant les documents de gestion du CRPF, c'est se donner les moyens de combiner préservation et exploitation de la forêt méditerranéenne avec le tourisme.

En cette année mondiale de la biodiversité, rappelons que la Région PACA possède un patrimoine naturel d'une richesse inégalée en France. C'est un atout pour l'accueil du public qu'il faut gérer pour le protéger. C'est aussi une responsabilité mondiale que d'entretenir l'écosystème forestier méditerranéen avec un tourisme supportable, intégré et harmonieux.

Des rencontres pour comprendre sur le terrain ce que peut être la multifonctionnalité de la forêt privée méditerranéenne et pour présenter les hommes et les femmes qui s'engagent sur leur propriété... pour leur territoire !

La famille Varrone nous a montré que sur une grande propriété forestière des Alpes Maritimes, on pouvait avoir de multiples objectifs (avec des revenus à la clé) comme la production de bois scié localement grâce à une scie mobile, l'alimentation automatisée d'un réseau de chaleur directement par le bois de la forêt transformé en plaquettes, une sylviculture diversifiée (dans les essences, dans les conduites de peuplement), une chasse active (cartes à l'année), une ferme pédagogique en lien avec la forêt (sylvo-pastoralisme) autant que des promenades à thème pour les touristes épris de nature.

Les objectifs du propriétaire se traduisent dans son Plan Simple de Gestion : pérenniser ses peuplements tout comme l'activité sociale et économique générée par sa propriété forestière. Il n'a pour cela qu'à suivre son PSG à « multi-objectifs » ! Travaux forestiers, production de bois, accueil du public et développement de son territoire y sont prévus et consignés.

Malgré la surface de sa propriété et sa situation favorable, la vente de bois ne suffirait pas à compenser les frais d'entretien de sa forêt. La diversification des activités a donc permis de rendre viable et pérenne sa gestion.

La famille Conte a axé la gestion de sa propriété du Var sur du travail à long terme : dépressage, débroussaillage, sélection... depuis 10 ans avec leurs moyens personnels (huile de coude), ils ont transformé petit à petit plus de 10 ha de pinède ! Un

remarquable travail de prévention des incendies comme l'a fait remarquer le SDIS83. M. et Mme Conte ont des activités professionnelles et ils s'occupent de leur propriété forestière à leurs heures de loisirs. C'est une situation assez fréquente en forêt privée où le propriétaire en activité n'a pas le temps disponible pour s'engager dans un accueil professionnel. Pour autant, il ne souhaite pas abandonner sa forêt !

Mme et M. Conte ont donc choisi l'ouverture de leur forêt par des accueils ponctuels. Ils développent peu à peu pour leur propriété un type d'accueil gratuit et ponctuel (accueil de campements de groupes scouts les we, projets d'expositions...).

D'un côté des « utilisateurs légers » de forêt (réceptif, scoutisme, activités artistiques ou autres loisirs ponctuels) sont à la recherche de sites pour camper ou exercer leur activité ; d'un autre côté des propriétaires qui souhaitent ouvrir sans trop de contraintes leur forêt ou sans s'engager dans une création d'activité touristique. Cet accueil gracieux mais organisé est aussi pour les propriétaires une façon d'échanger avec leur territoire et leurs voisins, et éventuellement bénéficier d'aide pour entretenir et nettoyer leur forêt.

Mme Moullard, en tant que gérante du Groupement Forestier de Valdonne dans les Bouches du Rhône, voulait elle aussi consolider la propriété familiale qui pour le moment est plus fréquentée de manière anarchique qu'exploitée. Cette fréquentation subie pose des problèmes d'exploitation et

de sécurité : braconnages, vols réguliers des produits de la forêt et 15ha détruits en 2005 par un incendie criminel. Engagée dans la mise en place d'un PSG sylvo-touristique avec cartographie de tous les usages et pratiques sur sa propriété, elle a pu définir des objectifs correspondant aux réelles possibilités de la propriété : combiner des baux de locataires (chasse, champignons, activités annexes...) avec un projet d'accueil encadré dans une maison forestière / Ecogite® à construire. Elle nous a présenté les plans de ce lieu d'accueil « éco-conçu » et nous a montré la complémentarité de ses projets avec sa gestion forestière et la vie des villages environnants : la maison forestière serait un point de base pour la société de chasse et le garde forestier ainsi qu'un point d'accueil pour les randonneurs.

Forestour a un vieil adage « Chemins gratuits, bas côtés payants » pour valoriser la gestion du propriétaire face à des usagers qui ne payent pas le « juste prix » de leurs loisirs. Les propriétaires en zone péri urbaine sont encore plus confrontés à ce problème de fréquentation de leur forêt sans aucune contrepartie. Partager les coûts liés à cette fréquentation relève de la détermination de la valeur des « services forestiers ».

Développer une activité d'accueil du public voire une activité touristique sur sa propriété privée, c'est aussi une façon de valoriser et pérenniser son patrimoine pour mieux le transmettre à ses descendants.

pour l'exploitation du bois, ces propriétaires ont réfléchi à la manière de dégager un revenu qui contribuerait à l'entretien et par là-même à la valorisation de leur patrimoine, ainsi qu'à la possibilité de maîtriser autant que possible une fréquentation parfois massive et souvent incontrôlée.

Ces activités répondent à un « besoin de nature » de la société urbaine, et aident le propriétaire à entretenir et valoriser le patrimoine naturel particulier qu'est la forêt dans la région PACA.

de sécurité : braconnages, vols réguliers des produits de la forêt et 15ha détruits en 2005 par un incendie criminel. Engagée dans la mise en place d'un PSG sylvo-touristique avec cartographie de tous les usages et pratiques sur sa propriété, elle a pu définir des objectifs correspondant aux réelles possibilités de la propriété : combiner des baux de locataires (chasse, champignons, activités annexes...) avec un projet d'accueil encadré dans une maison forestière / Ecogite® à construire. Elle nous a présenté les plans de ce lieu d'accueil « éco-conçu » et nous a montré la complémentarité de ses projets avec sa gestion forestière et la vie des villages environnants : la maison forestière serait un point de base pour la société de chasse et le garde forestier ainsi qu'un point d'accueil pour les randonneurs.

Forestour a un vieil adage « Chemins gratuits, bas côtés payants » pour valoriser la gestion du propriétaire face à des usagers qui ne payent pas le « juste prix » de leurs loisirs. Les propriétaires en zone péri urbaine sont encore plus confrontés à ce problème de fréquentation de leur forêt sans aucune contrepartie. Partager les coûts liés à cette fréquentation relève de la détermination de la valeur des « services forestiers ».

Développer une activité d'accueil du public voire une activité touristique sur sa propriété privée, c'est aussi une façon de valoriser et pérenniser son patrimoine pour mieux le transmettre à ses descendants.

Fores-Tour d'horizon

« Observer et s'adapter au changement climatique en forêt méditerranéenne »

Trois ans après le succès d'un 1er colloque « Forêt méditerranéenne et changement climatique », où en est-on ?

Les modèles scientifiques prévoyaient que l'impact du changement climatique serait fort en Méditerranée. Même si les modèles prédictifs se sont affinés au niveau régional et annoncent plus précisément ces évolutions, plusieurs étés pluvieux et les polémiques médiatiques sur le sujet, ont semé le doute dans les

esprits et mis à mal le consensus qui existait en 2007. L'association Forêt Méditerranéenne propose de faire le point sur la question avec la participation de scientifiques (écologues, sociologues...), de gestionnaires et de décideurs **les 30 novembre et 1er décembre prochain.**

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur leur site www.foret-mediterraneenne.org/evts.htm ou au 04 91 56 06 91.

PARUTION

Le memento 2009 sur la forêt privée de la région PACA en 2009 a été publié par le Centre Régional de Propriété Forestière PACA. Avec 220 000 propriétaires, le CRPF a fait le bilan du secteur dans l'esprit du discours d'Urmatt du Président de la république : « mobiliser plus de bois en tenant compte des exigences environnementales ». => Voir toutes les informations sur leur site www.ofme.org/crpf/

Le bulletin n°23 traite également de d'une nouvelle méthode pour évaluer simplement la valeur écologique de sa forêt avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) !

Conçu par l'Institut pour le Développement Forestier et le CRPF Midi-Pyrénées, l'IBP permet d'évaluer la biodiversité ordinaire et fonctionnelle d'un peuplement. Comme il n'est pas possible de faire expertiser chaque forêt par des spécialistes, cette évaluation ne juge pas de la biodiversité réellement présente mais s'intéresse à la capacité d'accueil (espèces, groupes fonctionnels) de chaque peuplement. A partir de cette évaluation, il est possible de déterminer les améliorations à apporter à la gestion forestière. La méthode est en cours d'adaptation au contexte méditerranéen. D'ores et déjà, les agents du CRPF PACA s'y forment pour mieux pouvoir expliquer cet outil aux propriétaires (plus de détails lors du 7e Forum de Forestour !).

Agenda 'non exhaustif'

17-18 novembre 2010 - Marseille, Hôtel de Région (13) : Colloque « Des forêts pour l'eau potable dans le cadre du programme 'SYLVAMED - Des forêts méditerranéennes pour la société' » ; Inscriptions et renseignements auprès du CRPF PACA; Tél : 04.95.04.59.04 et paca@crpf.fr

26 novembre 2010 - Thorenc, Réserve Biologique des Monts d'Azur (06) : 7e Forum de la Forêt Privée Ouverte au Public « Services écologiques et Espaces forestiers » ; organisé par Forestour, inscriptions et renseignements au 04.42.51.43.19 ! N'hésitez pas à appeler pour vous inscrire.

30 novembre et 1er décembre* 2010 Marseille, Hôtel de Région (13) : Colloque "Observer et s'adapter au Changement climatique en forêt méditerranéenne" ; Inscriptions et renseignements auprès de l'association Forêt Méditerranéenne; Tél : 04.91.56.06.91 et contact@foret-mediterraneenne.org

* Visite de terrain le 2 décembre avec l'ONF 06, sur inscription et dans la limite des places disponibles.

2 décembre 2010 : Rencontre sur la biodiversité et l'aménagement durable du territoire organisée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Hôtel de Département, renseignements auprès de Forestour au 04.42.51.43.19 !

Suite du dossier & Focus 'accueil durable'

Dernière rencontre en forêt le 23 juin chez celui qui a reçu le prix de l'innovation touristique du Conseil Général du Var en 2009 !

M. Roseau a totalement axé sa propriété forestière varoise sur l'accueil du public puisqu'il en a fait son activité principale et un réel moteur économique pour son territoire 'Cœur du Var'. La Parc Aoubré est un espace à thème basé sur l'aventure dans les arbres et la biodiversité. C'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers des pratiques « soutenables » pour son activité car il fallait préserver sa forêt de cèdres pour continuer à en faire un lieu touristique (il est un des 1ers adhérent PEFC de la région). Employeur de 6 salariés permanents (l'emploi en CDI est d'ailleurs aussi un critère de tourisme durable), Rémy Roseau retrouve dans sa démarche d'accueil durable et tous ces gestes/actions pédagogiques une plus value commerciale. Il remarque surtout que les gens reviennent au Parc en disant « on était bien chez vous » ! Il partage inlassablement son expérience des pratiques respectueuses des hommes et de l'environnement pour montrer que la pédagogie vers le grand public est essentielle : expliquer, faire découvrir... dans les règles du développement durable comme il s'y est engagé Citoyens de la Terre et Forestour. Le Plan Simple de Gestion du Parc des Cèdres est un des premiers à avoir intégré l'activité d'accueil à part entière (PSG sylvotouristique) avec en plus une vision plus large de la propriété (par exemple cela tient compte des vignes de ses

voisins qui assurent du côté des vents dominants une protection incendie naturelle pour le Parc).

Participez au Réseau 2011 : Si vous aussi, vous souhaitez recevoir une journée Forestour pour nous expliquer et nous montrer votre propriété forestière et discuter de vos projets dans une ambiance conviviale, contactez nous au 04.42.51.43.19.

Précisions sur EVEIL-Forêt-Tourisme, nouvel outil proposé par Forestour

La démarche 'EVEIL-Forêt-Tourisme' est le fruit du travail collectif entre 'Citoyens de la Terre' www.citoyensdelaterre.org, 'Forestour', le 'CRPF PACA' et un Groupe Pilote de 5 volontaires, propriétaires forestiers adhérents de Forestour. Le Groupe a pu ainsi adapter et d'enrichir la démarche 'EVEIL-Tourisme' www.eveil-tourisme-responsable.org initiale au contexte de la forêt privée (critères spécifiques de gestion durable, biodiversité...). C'est une démarche collective, pédagogique et progressive « pour et avec » le propriétaire forestier.

M. Varrone, président de Forestour a testé l'outil avec nous et fait ainsi le point sur sa situation de gestion durable de l'accueil du public sur l'ensemble de la propriété de l'Escaillon. Déjà très avancé sur des points énergétiques ou de gestion des ressources, cela lui a permis de voir que certains points peuvent être améliorés selon ces critères d'accueil durable et responsable (tels que politique

salariale, conditions d'accès pour la clientèle ou encore quelques gestes de tri et recyclage...). Réalisé volontairement, ce diagnostic lui permet de se situer et d'envisager ses axes prioritaires d'amélioration.

La gestionnaire du GF de Valdonne, Mme Moullard, a choisi d'entrer dans la démarche EVEIL-Forêt-Tourisme pour avancer dans la conception et la réflexion de son projet d'accueil. Par ailleurs engagée dans ses activités professionnelles vers des labels de qualification stricte, cela lui a permis de réfléchir dès le départ à plusieurs critères (en terme de conception de son futur lieu d'accueil pour lequel elle a choisi la formule la plus pointue de l'Ecogite®) ou bien pour ses activités d'accueil : informer, expliquer, faire respecter des règles de fréquentation. Loin de n'être réservé qu'aux propriétaires ayant déjà une activité d'accueil ou de loisir, Mme Moullard nous a montré que la démarche EVEIL-Forêt-tourisme était constructive pour les propriétaires forestiers « en projet » car elle stimule et structure leur réflexion.

Un diagnostic partagé, un accompagnement adapté à chaque propriétaire... c'est la continuité des échanges d'expériences du Réseau. C'est aussi une possibilité de communiquer vers le grand public : Tôt ou tard, montrer ses engagements de gestion durable deviendra un critère de choix pour les loisirs « nature ».

Planète Forestour

Assemblée Générale 2010

Le propriétaire forestier est le 1^{er} responsable de sa forêt et de ce qui s'y passe

Les adhérents de Forestour se sont rassemblés le 6 mai dernier pour ce temps fort de la vie associative : l'assemblée générale ordinaire qui relate les activités et le fonctionnement pour l'année 2009. Le président Jacques Varrone a félicité le dynamisme de l'équipe Forestour pour la défense de la valeur sociale de la forêt. Les propriétaires doivent recevoir le **bénéfice de leurs engagements de gestion durable** qui ne sont que la traduction de leur **prise de responsabilité assumée de la gestion environnementale de leur propriété**.

L'action de vulgarisation de Forestour se justifie complètement auprès des propriétaires, bien sûr pour qu'ils prennent leurs responsabilités vis-à-vis de l'accueil du public, mais aussi auprès des professionnels et des usagers de la forêt qui méconnaissent trop souvent les enjeux, les responsabilités et les droits en forêt privée. L'approche économique des services forestiers, indicative pour le moment, traduit la valeur des usages et des services de la forêt que Forestour n'a cessé de promouvoir : **l'accueil du public en forêt est plus que jamais un moyen responsable de protéger et faire vivre la forêt régionale !**

Le trésorier M. Roseau a présenté les comptes de l'association, **positifs**

pour 2009. Même si le nombre d'adhérents augmente sensiblement, cela ne suffit pas à subvenir au fonctionnement interne ! L'association est toujours sensible aux subventions publiques et au mécénat. M. Lompré, commissaire aux comptes, a émis un avis favorable à notre rapport de gestion.

La coordinatrice Hélène Beaujouan a essayé de rendre compte de la diversité des **actions menées par Forestour en 2009** avec entre autres :

- Animation du Réseau : communiqués, site internet, lettres et courriels
- Elaboration de la démarche EVEIL-Forêt-Tourisme
- 6e Forum sur l'accueil responsable et durable le 13/11/09 à Hyères (Var)
- Inauguration de 2 plantations de restauration paysagère (Cannes et Lucram)
- Inauguration de la 3e plantation ForestAvenir carbone (Peyrourier)
- Représentation de la fonction sociale de la forêt

Pour 2010, Forestour souhaite surtout **renforcer les échanges entre adhérents** ainsi que la **promotion de la gestion durable forestière par l'accueil du public**. Avec les 4 journées du propriétaire et le 7e Forum en vue, Forestour a déjà bien entamé ce programme.

Vous aussi, faites nous part de vos projets et participez à la vie de l'association !

Guide des adhérents : un projet pour vous

Forestour vous propose une page dans la rubrique annuelle de **notre site internet www.forestour-paca.org** : Il suffit d'adhérer pour que votre activité d'accueil soit référencée et accessible aux quelques 2500 visiteurs par mois... Curieux comme professionnels de la forêt pourront trouver vos coordonnées et une description de vos activités !

A l'avenir, nous étudions la **possibilité de créer un guide des adhérents**, sous forme numérique et/ou papier, qui serait consultable par le grand public, disponible dans les office de tourisme, etc... pour que le Réseau Forestour soit aussi un signe touristique.

Au-delà d'un label, tous les adhérents de la Charte pourraient être référencés dans ce guide et montreraient ainsi leur engagement responsable.

Portez un nouveau regard sur votre forêt : Adhérez à Forestour !
25 € pour tout soutien et 50 € pour les propriétaires forestiers

ForestAvenir et ACN ont conclu l'opération Robin des Briques

Durant l'année scolaire 2009/2010, les élèves de CM1 / CM2 de la région PACA ont pu participer au **concours Robin des Briques**, visant à **sensibiliser les enfants à l'impact de leurs activités sur l'environnement**.

Pour clôturer l'opération et récompenser la classe gagnante, Alliance Carton Nature et ForestAvenir, en partenariat avec la Mairie de Bras (Var), ont organisé le vendredi 25 juin une plantation forestière à Bras, une façon originale de compenser les émissions de gaz carbonique ! Cette plantation réalisée

dans le cadre de la reforestation de la colline incendiée du Deffend a utilisé un **procédé expérimental (waterboxx Groasis)** pour chercher des pratiques qui faciliteraient les plantations méditerranéennes.

Cette opération pédagogique a permis d'expliquer aux enfants les **différents rôles de la forêt, que ce soit avec le jeux concours ou avec les jeux organisés le jour même !** La journée très conviviale a aussi été **l'occasion de réunir un village autour de ses habitants et de sa forêt.**

Reforestation active : A la recherche de terrains candidats

Pour répondre à une demande réelle d'action locale sur les émissions de gaz à effet de serre, **ForestAvenir a besoin de 'terrains à planter'** et nous lançons donc un **appel aux propriétaires** qui souhaiteraient engager une partie de leur propriété dans une plantation forestière avec nous.

Principales conditions requises :

- Mise à disposition une **surface minimale de 2 hectares**, au sol propre et dépourvu de peuplement forestier ou de régénération forestière
- Existence de **mesures de prévention contre l'incendie et garanties**

de gestion durable

- **Diagnostic positif du terrain** effectué par l'ingénieur spécialisé en écologie de notre partenaire le Centre Régional de la Propriété Forestière PACA
- **Adhésion à Forestour**
- Existence d'un **accès** pour les équipes de travaux et pour accueillir les

parrains de cette plantation qui voudront la visiter

- Engagement d'entretien selon les termes de la convention.

CONTACTEZ NOUS POUR ETUDIER ENSEMBLE VOTRE PROJET

Réseau Forestour

Cité dans « Accueillir des hôtes en forêt » - magazine 'Communes Forestières', juin 2010
Dossier complet - magazine 'Forêts de France' n°537, octobre 2010

Les 4 journées du propriétaire

Lettre d'information du site www.ofme.org, 30 avril 2010
Magazine de l'Ecotourisme 'TERdurable', mai 2010
Site web : www.terdurable.com/accueil-et-tourisme-en-foret/
Bulletin La Feuille&l'aiguille n°80, août 2010

1er bilan de la démarche EVEIL-Forêt-Tourisme

Site web : www.citoyensdelaterre.org/spip.php?article95

www.forestavenir.org

Plantations forestières locales contre l'effet de serre
Informations et parrainage en ligne

✉ Pour adhérer à Forestour et recevoir le bulletin *Flash Forêt Tourisme*, contactez Hélène Beaujouan, coordinatrice pour l'association

Association Forêt Réseau Tourisme

✉ Pavillon du Roy René - Valabre - CD7 - 13120 Gardanne
☎ 04 42 51 43 19 - contact@forestour-paca.org

www.forestour-paca.org